

GROUPE DES FEDERATIONS D'EMPLOYEURS D'URBANISTES

Membres - contacts techniques

Association des Maires de France (AMF)

Créée en 1907, reconnue d'utilité publique dès 1933, l'AMF est aux côtés des maires et des présidents d'intercommunalité, dans le respect des valeurs et des principes qui ont prévalu depuis sa création : défense des libertés locales, appui concret et permanent aux élus dans la gestion au quotidien, partenariat loyal mais exigeant avec l'Etat pour toujours mieux préserver les intérêts des collectivités et de leurs groupements.

34 486 maires et 1 481 présidents d'EPCI en sont aujourd'hui adhérents. L'Association est administrée par un Bureau politiquement paritaire composé de 36 membres élus par l'Assemblée générale pour trois ans, parmi lesquels le président, premier vice-président délégué, le secrétaire général et le trésorier général. La commission Aménagement, Urbanisme et habitat est présidée par Pierre Jarlier, maire de Saint-Flour et président de la communauté de communes du Pays de Saint-Flour Margeride.

Contacts :

Sylvain Bellion sylvain.bellion@amf.asso.fr

Nathalie Fourneau nathalie.fourneau@amf.asso.fr

Assemblée des Communautés de France (AdCF)

L'Assemblée des Communautés de France (AdCF) est la fédération nationale des élus de l'intercommunalité. AdCF s'attache à promouvoir la coopération intercommunale, en participant activement à l'élaboration des lois, à la diffusion des pratiques locales et à l'appui technique des élus et techniciens communautaires. Elle contribue également aux grands débats sur l'organisation territoriale française, la réforme de la fiscalité locale et l'exercice des compétences décentralisées. Fédérant plus de 1300 intercommunalités dont 219 urbaines (206 communautés d'agglomération, 7 métropoles, 5 communautés urbaines, 1 syndicat d'agglomération nouvelle) qui rassemblent plus de 75% de la population française regroupée en intercommunalité, l'AdCF est leur porte-parole auprès des pouvoirs publics. La commission Urbanisme, habitat et mobilités de l'AdCF est présidée par Corinne Casanova, vice-présidente de la communauté d'agglomération du Lac du Bourget.

Contacts :

Philippe Schmit p.schmit@adcf.asso.fr

Olivier Crépin o.crepin@adcf.asso.fr

Fédération Nationale des Agences Urbanisme (FNAU)

La FNAU regroupe 50 organismes publics d'étude et de réflexion sur l'aménagement et le développement des grandes agglomérations françaises. Les agences d'urbanisme ont, pour la plupart, un statut d'association où se retrouvent, autour des collectivités impliquées, l'Etat et les autres partenaires publics du développement urbain.

La FNAU est une association d'élus qui offre un lieu privilégié de dialogue sur les questions urbaines. Elle prend position dans les grands débats nationaux et européens sur les politiques urbaines et l'avenir des villes. Le réseau technique de la FNAU rassemble 1600 professionnels de l'urbanisme, ancrés dans les réalités locales.

Contacts :

Brigitte Bariol-Mathais bariol-mathais@fnau.org

Florence Gall-Sorrentino gall-sorrentino@fnau.org

Fédération des Entreprises publiques locales (FedEPL)

La Fédération des Epl est, depuis 1956, le seul représentant des 1 208 Sociétés d'économie mixte (Sem), Sociétés publiques locales (Spl) et Sociétés d'économie mixte à opération unique (SemOp) françaises réunies sous la bannière des Entreprises publiques locales.

Elle est affiliée au réseau européen des 25 000 Entreprises publiques locales (Epl) représenté par le Ceep, le Centre européen des entreprises à participation publique.

Elle est dirigée, et à tour de rôle présidée, par des élus locaux issus des principales familles politiques. La FedEPL regroupe 80% des sociétés d'aménagement en France.

Contact :

Isabelle Deluc-Charles i.deluc-charles@lesepl.fr

Fédération nationale de SCOT (Fédé SCOT)

La Fédération Nationale des SCoT, créée en juin 2010, a pour ambition de regrouper l'ensemble des maîtres d'ouvrage de SCoT avec un objectif double, dans le prolongement de ce que le Club des SCoT avait initié : mettre en réseau, capitaliser les expériences de chacun, et participer activement aux politiques nationales d'aménagement du territoire. Les instances de la Fédération reproduisent le binôme «élus/techniciens» qui existe dans les établissements publics en charge des SCoT. La Fédération regroupe, en novembre 2015, 255 établissements publics de SCoT.

Contacts :

Romain Prax romain.prax@fedescot.org

David Pagnier dpagnier@agglo-nevers.fr

Fédération des syndicats des métiers de la prestation intellectuelle du Conseil, de l'Ingénierie et du Numérique (CINOV)

CINOV est une fédération patronale représentative de 14 syndicats et 17 chambres régionales des métiers de la prestation intellectuelle du conseil, de l'ingénierie et du numérique. Elle est l'interlocuteur au nom de la branche des ministères, des collectivités locales, des organismes publics ou associatifs, notamment des confédérations de la CGPME et de l'UNAPL. Elle siège au Fonds d'Assurance Formation de l'Ingénierie et du Conseil (FAFIEC) et au FIF PL (Fonds Interprofessionnel de Formation des Professionnels Libéraux). Elle négocie au titre patronal la Convention Collective nationale dite « CINOV - Syntec ». Elle est organisée en 14 syndicats professionnels, dont CINOV SYPAA, Syndicat des Programmistes en Architecture et en Aménagement, et CINOV Territoires et Environnement.

Contact :

François Meunier Francois.Meunier@attitudes-urbaines.com

Association des Consultants en Aménagement et en Développement des territoires (ACAD)

Créée en 1998, l'ACAD est un organisme professionnel régi par la loi de 1901, qui fédère près d'une centaine de structures de toutes tailles, représentant une vingtaine de spécialités et près de 1 000 intervenants dans les domaines de l'aménagement urbain et des projets de territoires, en France et à l'international. L'ACAD est le porte-parole de professionnels dont les parcours et les métiers sont différents et complémentaires. Les membres de l'ACAD exercent majoritairement dans le domaine de l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO).

L'ACAD représente, promeut et défend les métiers du conseil auprès des maîtres d'ouvrage publics. Elle contribue à l'amélioration et à la clarification des conditions de la mise en concurrence :

- en défendant les intérêts de ses adhérents dans l'exercice de leur profession,
- en précisant avec eux la définition de la commande,
- en clarifiant les notions de coûts des missions, de délais d'exécution

... en un mot, en créant les conditions d'une relation harmonieuse entre les donneurs d'ordre et leurs conseils, par l'établissement de relations de confiance inscrites dans la durée.

Contacts :

Karine Ruelland k.ruelland@agencekr.com

Guillaume Herr-Zekanowski asso.acad@gmail.com

Fédération Nationale des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (FNCAUE)

La Fédération nationale des CAUE a été créée en 1980, à l'initiative des CAUE. Elle a notamment pour objet de représenter, au plan national, les CAUE et leurs intérêts auprès des pouvoirs publics, des collectivités territoriales, des milieux professionnels et des différents organismes ayant à connaître des questions d'architecture, d'urbanisme et d'environnement ; d'assurer la circulation régulière de l'information entre les différents CAUE, de faciliter la mise en commun de leurs expériences et la formation des personnels ; et de susciter des actions communes et soutenir la recherche au niveau départemental, régional ou national, de favoriser la création et le fonctionnement des Unions régionales de représenter les CAUE pour négocier et conclure tous accords ou conventions collectives de travail destinés à régir les relations avec leurs salariés ;

Contact :

Yves Brien yves.brien@fncaue.fr

Membres associés au groupe de travail - contacts

Association pour la Promotion de l'Enseignement et de la Recherche en Aménagement et Urbanisme (APERAU)

Fondée en 1984, l'Association pour la Promotion de l'Enseignement et de la Recherche en Aménagement et Urbanisme regroupe des institutions d'enseignement supérieur du monde francophone qui s'engagent à appliquer les principes d'une charte de qualité dans les formations et diplômes en aménagement et urbanisme qu'elles délivrent. L'APERAU internationale promeut également la recherche scientifique dans le champ de l'aménagement et de l'urbanisme, sous toutes ses formes.

Les membres actifs de l'APERAU doivent mettre en application dans leur offre de formation accréditée les principes de la charte, comme l'interdisciplinarité, l'acquisition d'une culture commune de l'aménagement et de l'urbanisme, la participation effective de professionnels au côté des enseignants universitaires, et d'une manière générale tous les éléments d'un parcours de formation à la fois théorique et pratique qui garantisse l'acquisition des compétences nécessaires pour exercer dans ces champs professionnels.

Contacts :

Christophe Demazière, président de l'APERAU christophe.demaziere@univ-tours.fr

Maurice Goze, vice-président de l'APERAU maurice.goze@u-bordeaux-montaigne.fr

Office Professionnel de Qualification des Urbanistes (OPQU)

L'Office Professionnel de Qualification des Urbanistes, association de la loi 1901, a été créé le 3 mars 1998, avec le soutien de l'Association des Maires de France et de l'Etat pour assurer une mission de service public, dans le cadre d'un protocole signé le 22 juillet 1998 avec les associations d'Urbanistes APUCT, AUDE, SFU, FNAU, FNCAUE et FNC PACT-ARIM, réunies dans la confédération du CFDU et le Ministre en charge de l'Urbanisme.

L'OPQU a élaboré en 2006 un référentiel de compétences des urbanistes en sept domaines d'activité. Il a également adopté une charte de déontologie pour l'exercice professionnel en 2015. Le Ministère de l'Égalité des territoires, du Logement et de la Ruralité a renouvelé en 2015 le protocole de coopération avec l'OPQU visant à mettre en place un processus de reconnaissance du métier d'urbaniste par les pouvoirs publics. 815 urbanistes ont été qualifiés par l'OPQU.

Contacts :

Bernard Soubrane, délégué général opqu@free.fr

Régis Dumay, vice-président de l'OPQU regisdumay@dumay.fr

Collectif National des Jeunes Urbanistes (CNJU)

Constitué en février 2010, le Collectif national des jeunes urbanistes (CNJU) est une association professionnelle regroupant 1300 membres. Urbanistes professionnels ou en formation, ils adhèrent directement au collectif ou via ses associations d'étudiants et/ou de diplômés membres. Celles-ci sont affiliées à des Instituts d'urbanisme, des Ecoles et des Universités délivrant des formations supérieures en urbanisme et aménagement du territoire. Le CNJU mène des actions d'appui à l'insertion professionnelle des diplômés et prend part aux débats sur l'organisation de la profession d'urbaniste.

Le CNJU est membre correspondant du Conseil Européen des Urbanistes.

Contacts :

Carole Ropars, présidente du CNJU cropars@cnju.fr

Kim Chiusano, déléguée générale du CNJU kchiusano@cnju.fr